

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2022

Sciences économiques et sociales

JOUR 1

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'un des deux sujets d'épreuve composée (sujet A ou sujet B).

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

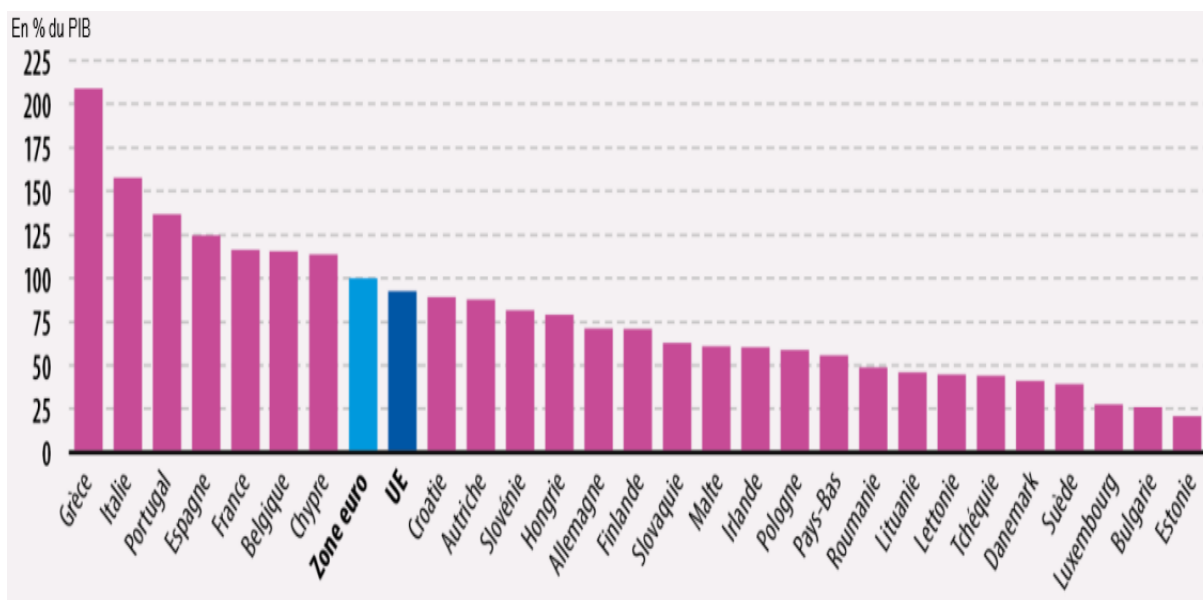
SUJET

Ce sujet comporte 4 documents.

À quelles difficultés se heurtent les États membres de la zone euro pour conduire leurs politiques économiques conjoncturelles ?

DOCUMENT 1

Montant de la dette publique dans les pays de l'Union européenne (UE) au deuxième trimestre 2021 (en % du PIB)



Note : **UE** : Union européenne (27 pays membres). **Zone euro** (19 pays membres) : Belgique, Allemagne, Estonie, Irlande, Grèce, Espagne, France, Italie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Slovaquie et Finlande.

Source : Eurostat, 2021.

DOCUMENT 2

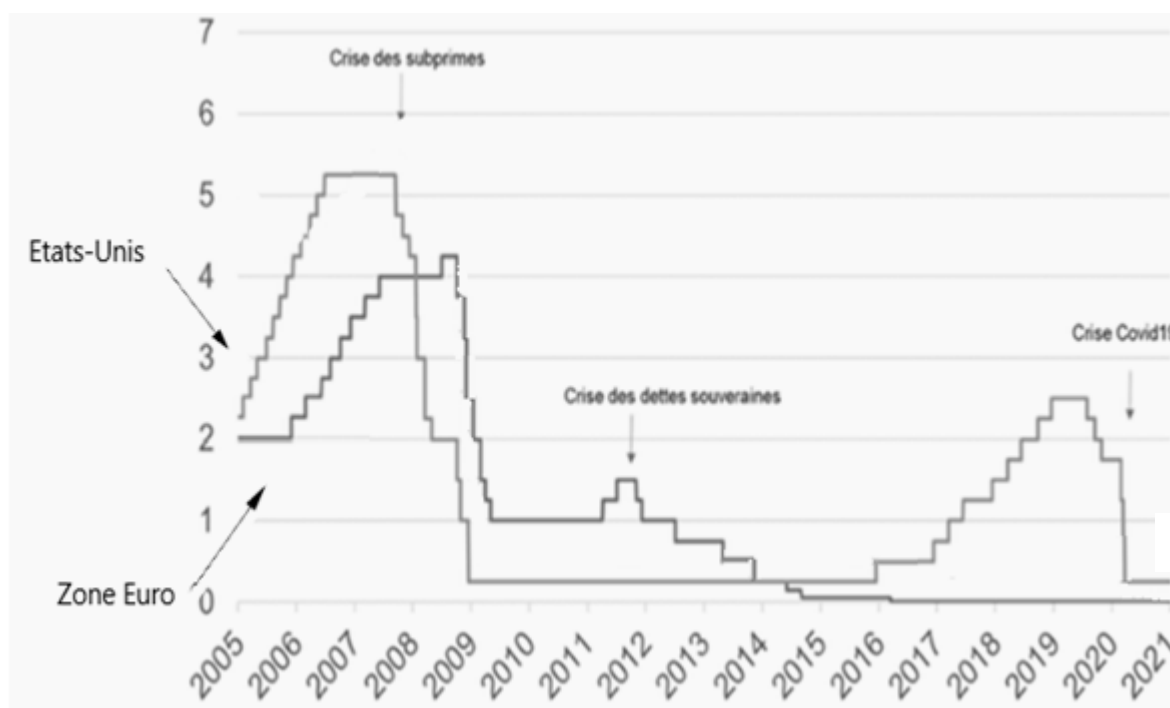
Principaux indicateurs conjoncturels dans quelques pays de l'Union Européenne (UE) en 2019

	Taux de chômage (en % de la population active)	Taux de croissance annuel du PIB réel (en %)	Taux d'inflation (en %)
UE - 27 pays	6,5	1,8	1,4
Zone euro - 19 pays	7,4	1,5	1,2
Allemagne	3,3	1,1	1,4
Espagne	13,7	2,1	0,8
France	8,2	1,8	1,3
Grèce	16,7	1,9	0,5
Irlande	4,7	4,9	0,9
Portugal	6,7	2,5	0,3

Source : Eurostat, 2021.

DOCUMENT 3

Évolution du principal taux d'intérêt directeur des Banques centrales (États-Unis et zone euro, en %)



Source : www.caissedesdepots.fr, 2021.

DOCUMENT 4

Baptisé « France Relance » par le gouvernement, le plan de relance français présenté le 3 septembre 2020 sera co-financé par l'État et l'Union européenne. Sur les 100 milliards d'euros engagés, environ 40 milliards sont issus de la facilité pour la reprise et la résilience¹, principal instrument de « Next Generation EU », nom donné au plan de relance européen de 750 milliards d'euros validé par les 27 chefs d'État et de gouvernement le 21 juillet 2020. Ce dernier prévoit notamment le versement de près de 390 milliards d'euros de subventions d'ici 2023, répartis entre les États membres selon leur population, leur PIB par habitant, leur taux de chômage avant le début de la pandémie et l'impact de la pandémie sur leur PIB et leur niveau d'emploi.

La France financera elle-même les 60 milliards restants de son plan de relance. [...] Les montants restants de *Next Generation EU* viendront étoffer les programmes européens comme Horizon Europe pour la recherche et l'innovation, mais aussi certains instruments financiers comme *InvestEU* ou le nouveau fonds pour une transition juste. Ils financeront des projets nationaux ou transnationaux.

Le plan de relance français est donc financé à près de 40 % par l'Union européenne. Et plus précisément par un emprunt contracté par l'Union.

Celui-ci doit permettre de financer les 390 milliards d'euros de subventions et d'avancer les 360 milliards d'euros de prêts. Les États qui souhaitent bénéficier des prêts devront ultérieurement rembourser leur part à l'Union européenne. En revanche, les Vingt-Sept ne devront pas rembourser eux-mêmes les 390 milliards d'euros de subventions qui vont leur être accordées. C'est l'Union européenne qui prévoit de le faire, entre 2028 et 2058, à travers la création de nouvelles ressources propres.

Première d'entre elles, une contribution sur le plastique s'appliquera de façon rétroactive au 1er janvier 2021. De nouveaux dispositifs pourraient également voir le jour d'ici 2023 comme un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et une taxe sur le numérique. Ces nouvelles sources de revenus pour l'Union européenne ont été pensées pour éviter de recourir à une augmentation des contributions nationales, versées directement par les États membres (elles représentent aujourd'hui près des trois quarts du budget de l'UE).

Source : www.touteleurope.eu, 2021.

1 : résilience : le terme désigne ici la capacité à surmonter un choc économique.

ÉPREUVE COMPOSÉE

Si le candidat choisit l'épreuve composée, il traite au choix le sujet A ou le sujet B

SUJET A

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Présentez deux inconvénients du libre-échange.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Taux d'adhésion aux différents types d'associations selon le sexe en 2016 en %

	Ensemble	Femmes	Hommes
Sport	19	16	23
Culture	9	10	8
Loisirs (comités des fêtes, clubs de bridge, etc.)	7	7	7
Action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative ¹	6	7	6
Syndicat (hors groupement professionnel)	4	3	5
Club du troisième âge, de loisirs pour personnes âgées	4	4	3
Religion, culte, groupe paroissial	3	3	2
Défense de droits et d'intérêts communs ²	3	3	2
Groupement professionnel hors syndicat ³	2	2	3
Éducation (soutien scolaire, formation...)	2	2	2
Protection de l'environnement	2	2	2
Parti politique	1	1	2
Ensemble	41	39	43

1 : associations d'aide aux personnes en difficulté, aide à l'emploi, etc.

2 : parents d'élèves, associations de consommateurs, de locataires, etc.

3 : associations de professeurs, de musiciens, etc.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 16 ans ou plus.

Source : INSEE, 2016.

Questions :

1. À l'aide du document, vous comparerez les taux d'adhésion des hommes et des femmes à des associations liées au sport et à la culture. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, montrez que les objets de l'action collective sont divers. (4 points)

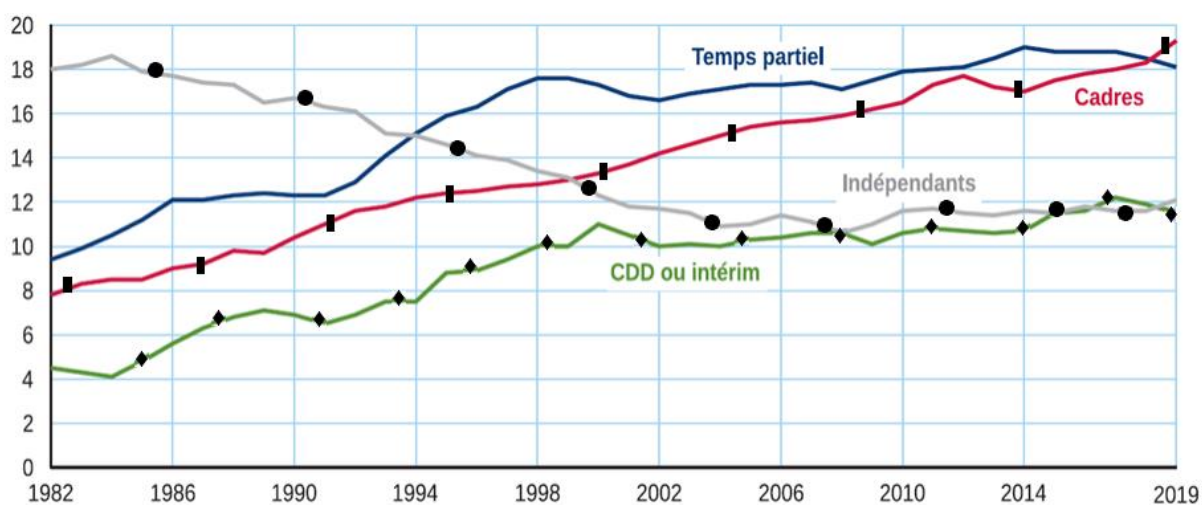
**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les évolutions des formes d'emploi rendent plus incertaines les frontières entre emploi, chômage et inactivité.

DOCUMENT 1

Parts de contrats à durée déterminée (CDD) ou intérim, d'indépendants, de cadres et de temps partiel dans l'emploi de 1982 à 2019 (en%)



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Source : INSEE, enquête Emploi 2019, 2020.

DOCUMENT 2

En 2018, en moyenne, parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans en emploi au sens du Bureau international du travail [...], 95,9 % le sont encore trois mois après, 1,9 % se retrouvent au chômage et 2,2 % deviennent inactives. Parmi les personnes occupant un emploi à durée limitée [...], 75,9 % sont toujours dans cette situation trois mois après, 7,7 % occupent un emploi à durée indéterminée et 9,5 % deviennent chômeuses. Les personnes qui sont au chômage changent davantage de situation que celles qui sont en emploi : d'une part, 22,8 % sont en emploi trois mois après, pour plus des deux tiers sur un emploi à durée limitée ; d'autre part, 20,7 % deviennent inactives, [...].

Dans 90,0 % des cas, les personnes inactives âgées de 15 à 64 ans sont encore inactives trois mois après [...]. Le risque de perdre son emploi ou les chances d'en retrouver un sont sensiblement les mêmes pour les femmes et pour les hommes. Les différences sont en revanche plus marquées entre les classes d'âge. Ainsi, les jeunes en emploi [...] sont plus souvent au chômage trois mois plus tard (5,8 % pour les 15-24 ans, contre moins de 2,0 % pour les autres tranches d'âge). Mais les jeunes chômeurs accèdent aussi plus souvent à l'emploi : 28,1 % des 15-24 ans au chômage sont en emploi trois mois plus tard, contre 23,3 % pour les 25-49 ans et 15,8 % pour les 50-64 ans. Les cadres ont un risque très faible de perdre leur emploi d'un trimestre à l'autre (0,9 %), alors que ce risque s'élève à 5,5 % pour les ouvriers non qualifiés. Le retour à l'emploi des chômeurs est un peu plus fréquent pour les cadres (28,4 %) et les professions intermédiaires (25,4 %) que pour les employés ou les ouvriers (entre 21 % et 23 %).

Parmi les personnes inactives en 2017, 10,6 % sont en emploi un an après et 5,9 % sont au chômage. Les transitions sont là aussi plus nombreuses pour les inactifs relevant du halo autour du chômage¹ : 22,5 % d'entre eux sont au chômage un an après et 25,9 % occupent un emploi, pour la moitié d'entre eux à durée limitée. Parmi les personnes de 15 à 64 ans en emploi à un instant donné en 2017, 92,1 % y sont encore un an plus tard. Cette part n'est que de 76,9 % pour les personnes en emploi à durée limitée, qui connaissent plus de transitions en dehors de l'emploi : un an plus tard, 12,5 % sont au chômage et 10,6 % sont inactives.

Source : INSEE, 2019.

1 : halo autour du chômage : le halo est constitué d'inactifs n'étant pas au chômage au sens du Bureau international du travail mais étant dans une situation qui s'en approche.

DOCUMENT 3

**Nombre de personnes en situation de sous-emploi et appartenant au halo¹
autour du chômage par composante de 2003 à 2019 (en milliers)**

		2003	2006	2009	2012	2015	2019
Nombre de personnes appartenant au halo autour du chômage par composante de 2003 à 2019	Sans emploi, recherche d'un emploi, pas disponible pour travailler	146	178	160	238	321	350
	Sans emploi, pas de recherche d'emploi, souhait de travailler, disponible pour travailler	746	728	740	730	758	713
	Sans emploi, pas de recherche d'emploi, souhait de travailler, pas disponible pour travailler	385	406	427	439	478	565
	Ensemble	1277	1312	1327	1406	1556	1628
Nombre de personnes en situation de sous-emploi par composantes de 2003 à 2019	À temps partiel, souhait de travailler davantage, disponible pour travailler davantage, recherche d'un emploi	252	287	367	386	391	265
	À temps partiel, souhait de travailler davantage, disponible pour travailler davantage, pas de recherche d'emploi	902	1014	1153	1166	1317	1123
	Chômage technique ou partiel	116	82	200	97	71	67
	Ensemble du sous-emploi	1270	1384	1720	1650	1778	1455

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : INSEE, enquête Emploi, 2020.

1 : halo autour du chômage : le halo est constitué d'inactifs n'étant pas au chômage au sens du Bureau international du travail mais étant dans une situation qui s'en approche.

ÉPREUVE COMPOSÉE

SUJET B

Cette épreuve comprend deux parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre aux trois questions proposées en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Raisonement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (10 points)

Question 1 (4 points) : Montrez que le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus.

Question 2 (3 points) : Comparez les théories des classes sociales de Karl Marx et de Max Weber.

Question 3 (3 points) : Présentez un moyen par lequel les pouvoirs publics peuvent contribuer à la justice sociale.

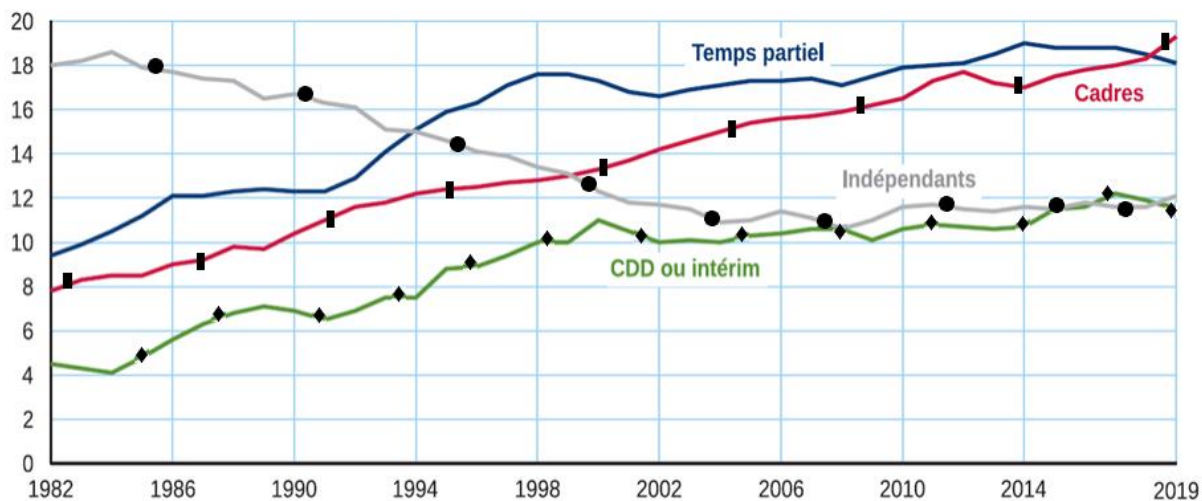
Deuxième partie : Raisonement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les évolutions des formes d'emploi rendent plus incertaines les frontières entre emploi, chômage et inactivité.

DOCUMENT 1

Parts de contrats à durée déterminée (CDD) ou intérim, d'indépendants, de cadres et de temps partiel dans l'emploi de 1982 à 2019 (en%)



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Source : INSEE, enquête Emploi 2019, 2020.

DOCUMENT 2

En 2018, en moyenne, parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans en emploi au sens du Bureau international du travail [...], 95,9 % le sont encore trois mois après, 1,9 % se retrouvent au chômage et 2,2 % deviennent inactives. Parmi les personnes occupant un emploi à durée limitée [...], 75,9 % sont toujours dans cette situation trois mois après, 7,7 % occupent un emploi à durée indéterminée et 9,5 % deviennent chômeuses. Les personnes qui sont au chômage changent davantage de situation que celles qui sont en emploi : d'une part, 22,8 % sont en emploi trois mois après, pour plus des deux tiers sur un emploi à durée limitée ; d'autre part, 20,7 % deviennent inactives, [...].

Dans 90,0 % des cas, les personnes inactives âgées de 15 à 64 ans sont encore inactives trois mois après [...]. Le risque de perdre son emploi ou les chances d'en retrouver un sont sensiblement les mêmes pour les femmes et pour les hommes. Les différences sont en revanche plus marquées entre les classes d'âge. Ainsi, les jeunes en emploi [...] sont plus souvent au chômage trois mois plus tard (5,8 % pour les 15-24 ans, contre moins de 2,0 % pour les autres tranches d'âge). Mais les jeunes chômeurs accèdent aussi plus souvent à l'emploi : 28,1 % des 15-24 ans au chômage sont en emploi trois mois plus tard, contre 23,3 % pour les 25-49 ans et 15,8 % pour les 50-64 ans. Les cadres ont un risque très faible de perdre leur emploi d'un trimestre à l'autre (0,9 %), alors que ce risque s'élève à 5,5 % pour les ouvriers non qualifiés. Le retour à l'emploi des chômeurs est un peu plus fréquent pour les cadres (28,4 %) et les professions intermédiaires (25,4 %) que pour les employés ou les ouvriers (entre 21 % et 23 %).

Parmi les personnes inactives en 2017, 10,6 % sont en emploi un an après et 5,9 % sont au chômage. Les transitions sont là aussi plus nombreuses pour les inactifs relevant du halo autour du chômage¹ : 22,5 % d'entre eux sont au chômage un an après et 25,9 % occupent un emploi, pour la moitié d'entre eux à durée limitée. Parmi les personnes de 15 à 64 ans en emploi à un instant donné en 2017, 92,1 % y sont encore un an plus tard. Cette part n'est que de 76,9 % pour les personnes en emploi à durée limitée, qui connaissent plus de transitions en dehors de l'emploi : un an plus tard, 12,5 % sont au chômage et 10,6 % sont inactives.

Source : INSEE, 2019.

1 : halo autour du chômage : le halo est constitué d'inactifs n'étant pas au chômage au sens du Bureau international du travail mais étant dans une situation qui s'en approche.

DOCUMENT 3

Nombre de personnes en situation de sous-emploi et appartenant au halo¹ autour du chômage par composante de 2003 à 2019 (en milliers)

		2003	2006	2009	2012	2015	2019
Nombre de personnes appartenant au halo autour du chômage par composante de 2003 à 2019	Sans emploi, recherche d'un emploi, pas disponible pour travailler	146	178	160	238	321	350
	Sans emploi, pas de recherche d'emploi, souhait de travailler, disponible pour travailler	746	728	740	730	758	713
	Sans emploi, pas de recherche d'emploi, souhait de travailler, pas disponible pour travailler	385	406	427	439	478	565
	Ensemble	1277	1312	1327	1406	1556	1628
Nombre de personnes en situation de sous-emploi par composantes de 2003 à 2019	À temps partiel, souhait de travailler davantage, disponible pour travailler davantage, recherche d'un emploi	252	287	367	386	391	265
	À temps partiel, souhait de travailler davantage, disponible pour travailler davantage, pas de recherche d'emploi	902	1014	1153	1166	1317	1123
	Chômage technique ou partiel	116	82	200	97	71	67
	Ensemble du sous-emploi	1270	1384	1720	1650	1778	1455

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : INSEE, enquête Emploi, 2020.

1 : halo autour du chômage : le halo est constitué d'inactifs n'étant pas au chômage au sens du Bureau international du travail mais étant dans une situation qui s'en approche.